

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE : SHAWINIGAN
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,
MASKINONGÉ ET SAINT-MAURICE

CE 0413-02

À une séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 26 mars 2013 à 18 h 40, à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum, sous la présidence de monsieur Réal Julien, les membres suivants :

Madame Danielle Bolduc
Madame Brunelle Lafrenière
Madame Diane Samson

Ainsi que madame Isabelle Thiffeault et monsieur Yves Cossette, commissaires représentants du comité de parents.

Participe à cette séance le directeur général, monsieur Denis Lemaire.

Sont aussi présents messieurs Serge Carpentier, directeur général adjoint et secrétaire général et Richard Boyer, directeur des Services des ressources humaines.

Les commissaires procèdent initialement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et à l'approbation du procès-verbal d'une séance du comité exécutif.

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION CE 38 0313 : Madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document CE 0313-01 soit adopté tel que présenté.

Adopté unanimement.

Approbation d'un
procès-verbal

RÉSOLUTION CE 39 0313 : Chaque membre présent du comité exécutif ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 26 février 2013 au moins six heures avant le début de la présente séance, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire, inscrit sur le document CE 0313- 02, soit approuvé tel que rédigé.

Adopté unanimement.

Monsieur Richard Boyer présente ensuite un dossier relatif aux Services des ressources humaines. Au terme des explications fournies, la résolution ci-après décrite est adoptée.

Modification –
Congé sabbatique

RÉSOLUTION CE 40 0313 : CONSIDÉRANT, en référence à la résolution CE 35 0213, que des demandes de congé sabbatique à traitement différé ont été autorisées pour l'année scolaire 2013-2014;

CONSIDÉRANT qu'un membre du personnel de la Commission scolaire de l'Énergie doit modifier la date du début de son contrat;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Diane Samson PROPOSE de modifier le dernier paragraphe de la résolution CE 35 0213 comme suit :

- Monsieur Dominic Veillette, enseignant au primaire à l'école Laflèche de Shawinigan, secteur Grand-Mère, congé d'une demi-année scolaire soit les 100 derniers jours de l'année scolaire 2016-2017, dans un plan de quatre (4) ans, entrant en vigueur le 28 janvier 2014.

Adopté unanimement.

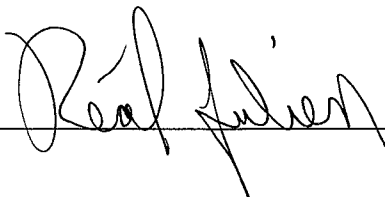
À 18 h 45, il est procédé à la clôture de la séance.

Clôture de la
séance

RÉSOLUTION CE 41 0313 : Madame la commissaire Brunelle Lafrenière PROPOSE que soit déclarée close la présente séance du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement.

PRÉSIDENT



SECRÉTAIRE

